

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ✕

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 20\_HQU\_19 - Question orale Florence Gross - A quand la finalisation de la planification hospitalière du canton?.

Séance du Grand Conseil du mardi 3 novembre 2020, point 2.1 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Suite à un arrêt du TAF de janvier 2019, le canton annoncé qu'il prévoyait une nouvelle planification hospitalière pour une entrée en vigueur au 1.1.2022. La question d'un calendrier précis se pose donc sachant qu'il y aura un délai de recours sur la planification proposée afin qu'elle puisse entrer en force au 1.1.2022.

La question peut se résumer ainsi: quel calendrier a prévu le Conseil d'Etat pour respecter le délai d'entrée en vigueur de cette planification ?

## Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500).

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl');).

[ Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse).